



Novembre 2024

Table ronde NAO 2025

Une mascarade dans toute sa splendeur !

La table ronde NAO s'est tenue le 20 novembre sous la pression des cheminots, alimenté par un contre feu médiatique de notre président dans les médias.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'après avoir laissé l'état nous ponctionner 1 milliard et demi sans même s'en offusquer nos dirigeants semblaient avoir retrouvé toute leur capacité d'opposition.

Les mesures proposées par une direction hautaine et provocatrice sont à la hauteur de leur mépris :

- ⇒ Une augmentation de 0,5 % à compter d'avril 2025
- ⇒ Une augmentation de 15 euros brut sur la prime de travail (cette prime sera directement versée sur le traitement pour les sédentaires de la filière traction qui n'ont pas de prime de travail, comme les DPX ou les GM)
- ⇒ Maintien du Forfait Mobilité Durable (loi LOM du 24/12/2019) soit une allocation de 400 euros cumulable avec la participation de l'employeur aux abonnements des transports publics de 75%. Mais attention, Le DRH Groupe refuse de continuer l'aide financière pour l'achat d'un vélo.
- ⇒ Pour les collègues contractuels ce sera une AI de 1,1%
- ⇒ Enfin pour les statutaires ce sera 3800 PR HC.

Ce chiffre qui ne veut rien dire, pris isolément peut paraître important. Il n'en est rien. En effet, la répartition par métier et donc par région et par établissement n'est pas connue. Dans tous les cas 2000 positions de rémunération qui seront réparties sur tout le territoire et pour tous les métiers, cela semble bien peu. Ces PR seront versées sur les trois prochains exercices de notation et **surtout nous ne connaissons pas le volume qui sera attribué aux tractionnaires.**

Il y aurait 2000 PR HC la première année (notation 2025).

Il y aurait 1000 PR HC l'année suivante (notation 2026).

Et enfin, il y aurait 800 PR HC la dernière année (notation 2027).

- ⇒ Enfin les délais de séjours sur les positions terminales ont été abaissés d'un an. Pour les ADC il passe donc de 4 à 3 ans pour les positions 11/12 et 12/13 pour les TA et 18/19 et 19/20 pour les TB. Enfin pour les TB le délai de séjour de 14/15 passe de 5 ans à 4 ans

- ⇒ Prise en compte de notre revendication sur les allocations familiale supplémentaires identique pour tous quelques soit la classe du salarié. **Grâce à notre intervention à la table ronde NAO, le DRH groupe nous annonce que cette mesure sera examinée au cours de l'année prochaine. Maintenons la pression sur notre direction pour que cet ineptie soit enfin corrigée.**

Des revendications légitimes portées par la délégation SUD-Rail

Les mesures annoncées ne répondent pas du tout au mandat que nous avons porté.
Pour rappel nos revendications sont toujours :

- Une augmentation uniforme des salaires de 400 euros pour tous
- Une grille de rémunération unique statutaires/contractuels qui permettrait de respecter la **DIRECTIVE (UE) 2023/970 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 10 mai 2023.**
- Des délais de séjour sur les positions terminales qui sont des maximums, et qui permettent lors des exercices de notations de noter les collègues qui vont partir à la retraite.
- Une allocation familiale supplémentaire identique pour tous quelques soit la classe du salarié, basé sur la plus haute versée actuellement.

Le chantage honteux de notre direction

Totalement décomplexée notre direction, dans un mépris total du dialogue social, nous a annoncé que les mesures proposées seraient discutées plus tard et avec les seuls signataires de cet accord. Cette posture est totalement irresponsable.

Nous sommes donc dans une situation improbable ou la table ronde pour les négociations salariales ne permet pas de négocier !!!!!

Ce chantage est honteux et inacceptable.

ADC obligeons nos dirigeants à nous rendre notre dû

Les efforts de productivités sont quasiment exclusivement supportés par les salariés qui contribuent directement à la production depuis des années. Nous sommes touchés comme tous par cette escalade. C'est grâce à notre investissement que la SNCF est le transporteur ferroviaire européen le plus rentable d'Europe. Il est inacceptable se faire spoiler de la sorte.
Pour la délégation SUD-Rail, le compte n'y est pas du tout.

Nos adhérents vont se prononcer sur la signature ou non de cet accord.